



Valeur juridique d'un dessin envoyé avec devis

Par **oliwood**, le **23/11/2016** à **16:42**

Bonjour,

Je suis designer/ ebeniste.

Un client me demande un devis avec quelques esquisses d'un projet d'aménagement de restaurant.

Il ne donne pas suite au devis, ouvre son restaurant et il a réalisé à l'identique ce qui a été proposé sur le dessin avec devis envoyé.

Quelles sont mes droits?

Cdt

Olivier